

## **Dix journées qui ont fait le Québec — 9<sup>e</sup> conférence L'élection de Jean Lesage : « un changement de la vie » ?**

Conférence prononcée le 28 mars 2013 à l'auditorium de la Grande Bibliothèque

Invité : Éric Bédard, historien

Dans un essai marquant publié en 1978, l'historien François Furet annonçait que la Révolution française était terminée [1]. La formule n'a pas manqué d'étonner puisque cette grande secousse politique et sociale était survenue deux siècles plus tôt. Toutefois, si les événements de la Révolution française n'avaient duré que quelques années, leur sens avait longtemps divisé les Français. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la Révolution française avait eu ses partisans inconditionnels et ses adversaires résolus. Partagés en deux camps résolument hostiles, celui des Modernes et des Anciens, les Français n'avaient cessé de se quereller sur son interprétation. Résultat : jusqu'à l'instauration de la V<sup>e</sup> République, les régimes s'étaient succédés. De la République sociale de 1848 au régime autoritaire de Vichy, la France avait servi de laboratoire aux expériences politiques les plus saugrenues. Or Furet constatait que, pour le plus grand bien de son pays, cette polarisation s'était enfin éclipsée. Un consensus s'était finalement imposé autour de l'idée républicaine. La démocratie libérale était là pour rester. De plus, il était désormais possible d'étudier la Révolution française de manière dépassionnée, c'est-à-dire de distinguer sa phase positive et libérale de sa phase sanguinaire et totalitaire. Sans passer pour un réactionnaire renfrogné ou un mauvais Français, il était possible de concevoir la Révolution française autrement que comme un bloc, à prendre ou à laisser.

L'élection du 22 juin 1960 marque le début de la Révolution tranquille. Cet événement mythique occupe toujours une place centrale dans la mémoire collective des Québécois et fait périodiquement l'objet de vigoureux débats, d'âpres discussions, de virulentes confrontations sur son sens, ses réalisations, ses ratés. À tous les 10 ans, on commémore cet événement. Il y a deux ans, le public avait été convié par la Grande bibliothèque du

**Le 22 juin 1960****ÉLECTION DE JEAN LESAGE**

Éric Bédard



Antonio Barrette, député de Joliette, en 1940.  
Source : BAnQ Québec, P560,S2,D1,P1468.

Québec à une série de conférences qui soulignent le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution tranquille. En 2000, un grand colloque organisé à l'UQAM avait donné lieu à d'intéressants débats. Parce que ces discussions ont toujours cours, nous sommes tous les contemporains de la Révolution tranquille. Voilà un événement chargé et très investi qui ne laisse personne indifférent. Toutefois, contrairement à la Révolution française étudiée par Furet, aucun consensus ne s'est encore dégagé quant à son sens. Il est encore difficile, voire impossible, de distinguer les différents héritages de la Révolution tranquille et de départager, de manière dépassionnée, ses zones d'ombre et de clarté. Pour les uns, il faut tout simplement « liquider » ou « oublier » la Révolution tranquille et « réhabiliter » la

« Grande Noirceur » [2]. Pour d'autres, il faut absolument lui rester fidèle, sans quoi l'on tournerait le dos au Québec moderne, c'est-à-dire au seul vrai Québec digne d'être aimé [3]. En somme, s'agissant de cet événement mythique, une évidence s'impose à nous: la Révolution tranquille n'est toujours pas terminée.

Proposer une conférence sur cette journée du 22 juin 1960, c'est donc s'avancer sur un terrain miné. C'est pourquoi, plutôt que de formuler une ixième interprétation de ces événements chargés, j'ai plutôt choisi de coller au contexte de cette élection, à l'humeur de l'électorat ainsi qu'aux partis et aux personnalités en présence. Deux raisons motivent ce choix. D'une part, je souhaite améliorer notre connaissance factuelle de l'année 1960. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, cette année charnière et les événements de la Révolution tranquille ont été assez peu étudiés par les historiens. « On ne peut pas ne pas être étonné par le fait que nous ne disposions pas d'une histoire un tant soit peu satisfaisante de cette Révolution tranquille, constate l'historien Yvan Lamonde. Des



coups de pinceaux ça et là, mais point d'œuvre d'ampleur achevée. Beaucoup de "donneurs de sens", peu de producteurs de savoir » [4]. D'autre part, je voudrais qu'on voie le Québec de 1960 tels que les électeurs et les acteurs de l'époque le voyaient. La défaite de l'Union nationale, aimerais-je montrer, n'était pas écrite dans le ciel; elle n'avait rien d'une nécessité historique. Lorsque le premier ministre Antonio Barrette déclenche les élections en avril 1960, la victoire libérale était loin d'être assurée.

### **L'État du Québec en 1960 [5]**

La grande contribution des historiens de la génération qui me précède a été de montrer que le Québec n'est pas subitement entré dans la modernité le 22 juin 1960. La société québécoise s'était beaucoup transformée au cours de la décennie précédente. Quelques données de base permettent de saisir l'ampleur de ces transformations.

En 1960, la population québécoise est diversifiée, jeune et de plus en plus en santé et éduquée. L'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, qui avait tant inquiété les élites du 19<sup>e</sup> siècle, est depuis longtemps terminée. Les Québécois ne quittent plus le territoire national et les nouveaux arrivants sont nombreux : entre 1945 et 1960, 403 934 « Néo-Canadiens » s'installent au Québec. Le Québec de 1960 est jeune. Le recensement de 1961 montre que 44 % de la population avait moins de 18 ans. Ce baby-boom est dû en grande partie à une baisse drastique de la mortalité infantile, attribuable à une généralisation des vaccins et à une amélioration de la qualité du lait dispensé aux enfants [6]. Comme dans les autres pays occidentaux, l'espérance de vie des Québécois s'est beaucoup accrue. Pour un garçon qui naît en 1961, elle est de 67,3 ans, pour une fille, de 72,8 ans; en 1931, elle était de 56,2 ans pour les garçons, de 57,8 ans pour les filles. Depuis 1940, l'instruction est obligatoire. De 1950 à 1960, la population scolaire de moins de 15 ans est passée de 50,4 % à 61,9 % [7]. Évidemment, le tableau n'est pas complètement rose. Les « Néo-Canadiens » s'intègrent surtout à la minorité anglophone, après avoir fréquenté leur réseau scolaire. Les frais de santé sont assumés par les congrégations religieuses (souvent débordées), les municipalités et les patients eux-mêmes. Plusieurs rapports des années 1950 indiquent un manque de lits [8]. Un système injuste que plusieurs souhaitent revoir, notamment le gouvernement fédéral comme nous le verrons plus loin.

Les jeunes Québécois sont peut-être plus éduqués qu'avant mais leur taux de scolarisation accuse de sérieux retard par rapport à celui de l'Ontario. En 1960, 15 % des Québécois disposent d'un diplôme secondaire comparativement à 26 % des Ontariens; 5 % des Québécois possèdent un diplôme universitaire comparativement à 9 % des Ontariens [9].

En 1960, le Québec dispose d'une économie urbaine, moderne et dynamique. Alors qu'ils s'appêtent à voter pour un nouveau gouvernement, les Québécois sont majoritairement des urbains. Oui, les Québécois de 1960 sont « arrivés en ville » ! En fait, les trois quarts d'entre eux vivent alors en ville (74,3 %), c'est un peu moins qu'en Ontario (77,3 %), mais plus que le Canada dans son ensemble (69,7 %) [10]. Le Québec de cette époque n'est plus une société agricole. Sa structure économique est même tout à fait moderne : 34,5 % de la main-d'œuvre travaillait dans le secteur manufacturier (identique à l'Ontario et supérieur à l'ensemble du Canada - 29,6 %) [11]. Durant les années 1950, on assiste à une explosion des emplois dans le domaine des services (tertiaire). En 1960, les Québécois sont plus riches, plus prospères qu'ils ne l'ont jamais été dans leur histoire. De 1946 à 1960, le revenu disponible s'accroît de 2,6 % par année [12]. Le salaire du pourvoyeur et les généreuses allocations familiales que reçoit chaque ménage du gouvernement fédéral depuis 1944 font vivre correctement les familles d'une classe moyenne émergente. Voilà pourquoi la plupart d'entre elles accèdent à la société de consommation [13]. En 1960, 94 % des ménages ont leur téléviseur (contre 9,7 % en 1953) et 57 % ont leur automobile (contre 27 % en 1951). Les données sont les mêmes pour les appareils électroménagers. Ce confort matériel est rendu possible grâce à l'électricité désormais accessible à peu près partout sur le territoire québécois habité [14].

Dans le ciel de cette économie moderne, plusieurs nuages planent cependant. Si les historiens conviennent que l'économie québécoise des années 1950 est prospère, ils ne s'entendent pas lorsqu'ils la comparent à l'Ontario [15]. Ce qui ressort cependant des travaux, c'est que, de 1945 à 1960, notre croissance aurait été moins rapide que celle de l'Ontario. Ce qui semble absolument incontestable en revanche, c'est l'infériorité économique des Canadiens français. En 1960, ceux-ci vivent mieux qu'avant mais leur situation par rapport au groupe dominant reste nettement désavantageuse. « Au Québec, écrit Pierre Fortin, le salaire moyen des hommes adultes francophones unilingues

**Le 22 juin 1960****ÉLECTION DE JEAN LESAGE**

Éric Bédard



Maurice Duplessis en 1936, avant son accession au poste de Premier ministre du Québec. Photo : Studio Dupras et Colas. Source : Wikimédia Commons.

équivalait à 52 % de celui des hommes adultes anglophones, bilingues ou unilingues » [16]. En 1960, les richesses naturelles de l'Ungava ou de la Côte-Nord sont plus exploitées que jamais mais ce sont des entreprises américaines qui en tirent les principaux bénéfices : La Tribune Company à Baie-Comeau; la Hanna Company sur la Côte-Nord; la Hollinger Mines dans l'Ungava [17]. En 1960, ce sont les patrons qui ont le gros bout du bâton lorsqu'éclate un conflit de travail.

Pour mâter les grèves d'Asbestos (1948), de Louiseville (1952) et de Murdochville (1956), le régime Duplessis a souvent eu recours à une force excessive. Le chef de l'Union nationale peine d'ailleurs à reconnaître « l'atelier fermé » et

assimile trop souvent les chefs syndicaux à de dangereux communistes [18]. La dernière ombre au tableau, c'est le taux de chômage qui frôle les 9 %. En juin 1960, le sujet hante l'actualité et préoccupe les électeurs. À la veille de l'élection, la Société centrale d'hypothèque et de logement annonce que, pour l'année en cours, les mises en chantiers sont 38,5 % moins élevées qu'en 1959 [19].

En 1960, les mentalités ne sont plus celles du 19<sup>e</sup> siècle. Le nationalisme de la survivance est durement contesté par de jeunes intellectuels de divers horizons. Si les intellectuels traditionnalistes sont toujours bien en selle, notamment chez les plus jeunes, des « libéraux » et des néo-nationalistes, de la revue *Cité libre* ou du département d'histoire de l'Université de Montréal, contestent leur hégémonie idéologique [20]. Les Québécois francophones vont encore à la messe mais l'Église catholique est loin d'être un bloc monolithique. Une jeunesse catholique, regroupée dans diverses associations de jeunesse, milite pour que les laïcs prennent leur place et pour que l'Église entende l'appel des chômeurs et de ceux qui luttent pour une transformation sociale, y compris les syndiqués [21]. Cette jeunesse catholique propose également une nouvelle vision de la



famille, du couple et de la femme qui heurte parfois de front les normes traditionnelles du clergé [22]. Les femmes mariées sont de plus en plus nombreuses sur le marché du travail. En 1960, 32 % des travailleuses sont des femmes mariées. Plusieurs femmes fréquentent également l'université, ce qui était impensable quelques décennies plus tôt [23]. Cela dit, si les mentalités ont changé, nous sommes encore loin de la révolution culturelle des années 1960. L'Église officielle continue de s'opposer à la création d'un ministère de l'Instruction publique et souhaite conserver sa mainmise sur les institutions sociales. Aussi, les femmes mariées sont toujours considérées par le code civil comme des mineures ou des simples d'esprit. Quant à la famille, elle reste une institution traditionnelle, laquelle prescrit aux hommes et aux femmes des rôles bien précis.

Le Québec de 1960 était-il plongé dans une « Grande Noirceur » ? Il est difficile de répondre à cette question de manière tranchée. Tout dépend du point de vue.

Imaginons un jeune homme de la classe moyenne qui a 20 ans en avril 1960. Ses parents lui avaient sûrement décrit avec moult détails la dépression des années 1930 et les horribles taudis de Saint-Henri dans lesquels ils avaient peut-être vécus. Le père de ce jeune homme, un ouvrier qualifié capable de « faire vivre » sa famille avec son seul salaire, qui se rendait chaque matin à l'usine en voiture, était fier d'avoir fait l'acquisition d'un petit bungalow dans un nouveau développement d'une banlieue de Montréal. Le ménage disposait de tout le confort moderne et s'offrait même, depuis quelques étés, des excursions sur la côte-est américaine. À toutes les fins de semaine, ce jeune homme allait au cinéma car il adorait les westerns américains qui, cela va sans dire, intéressaient bien peu le Bureau de censure. Pour ce jeune homme et sa famille, il faisait bon vivre dans ce Québec prospère et moderne. Leur Québec à eux était cependant bien différent de celui d'un couple d'artistes d'avant-garde qui lisait *Les Temps modernes* de Jean-Paul Sartre, connaissait bien l'œuvre de Simone de Beauvoir, admirait le surréalisme d'André Breton. Quelques années plus tôt, ce couple avait certainement été bouleversé par le congédiement brutal de Paul-Émile Borduas de l'École du meuble en 1948. Pas un jour ne se passait sans qu'ils ne pestent contre la censure qu'exerçait le clergé sur le cinéma et la littérature. Pour ces artistes un peu marginaux mais futurs chantres de la Révolution culturelle occidentale, le Québec de cette époque vivait dans le passé. L'air y était absolument irrespirable.



Madeleine Parent en 1949. Photo : Aziz George Nakash. Source : Fondation Léa Roback.

Imaginons maintenant deux femmes qui, durant les 1940 et 1950, évoluaient dans des univers parallèles. Formée dans une école ménagère de Saint-Pascal de Kamouraska, Évelyne Leblanc défend toute sa vie une conception très traditionnelle du rôle de la femme. À ses yeux, être une femme à la maison, ce n'était pas seulement une vocation mais une profession qui requerrait un enseignement approprié. En 1944, elle est nommée Chef du Service de l'enseignement ménager du Département de l'Instruction publique. En 1960, les valeurs de cette laïque engagée sont tout à fait en phase avec celles du clergé plus conservateur. Une perspective que ne partage sûrement pas Madeleine Parent. Cette militante de gauche tente de syndiquer les femmes

de la Dominion Textile. Perçue comme une communiste par le régime Duplessis, elle est condamnée à deux ans de prison en 1947 pour « menées séditeuses ». Parions qu'en 1960, cette femme juge le Québec réactionnaire, ses valeurs rétrogrades, et qu'elle espère voir émerger un vrai parti de gauche qui défend enfin la cause des ouvriers.

Qui avait raison? Qui avait tort? Je refuse pour ma part de trancher. Le Québec de 1960 n'était pas un bloc. Si certains y trouvaient l'air vicié, ce qu'on peut très bien comprendre, d'autres en épousaient les valeurs, s'y sentaient bien et voyaient l'avenir avec optimisme.

### **Les forces politiques en présence**

Lorsqu'Antonio Barrette annonce le déclenchement des élections, le 27 avril 1960, trois partis sont officiellement en liste. L'Union nationale et le Parti libéral, mais aussi le Parti Social démocratique, alors dirigé par le syndicaliste Michel Chartrand. Faute d'argent, ce tiers parti ne présentera finalement aucun candidat et son chef recommandera aux électeurs d'annuler leur vote, question de ne « pas voter pour les intérêts capitalistes » [24].



L'élection de 1960 oppose donc l'Union nationale au Parti libéral. Quatre ans plus tôt, l'Union nationale avait obtenu 52 % du suffrage et fait élire 73 députés. Les Libéraux de leur côté avaient récolté 44,5 % des votes et fait élire seulement 19 députés. Depuis 1960, les partis n'ont, sauf exception, jamais obtenu plus de deux mandats consécutifs pour gouverner le Québec. À chaque campagne, les partis jouent la carte du « changement » – un changement souvent sans objet d'ailleurs. Avec le recul, on pourrait penser que cette seule carte aurait dû suffire au Parti libéral pour l'emporter en 1960, qu'après seize ans au gouvernement, l'Union nationale était à bout de souffle, exsangue. Une rapide analyse des forces en présence montre qu'au contraire, rien n'était joué.

En 1960, le sort semble s'acharner contre l'Union nationale. Le 7 septembre 1959, son fondateur rend son dernier souffle; le 2 janvier suivant, c'est autour de Paul Sauvé de s'éteindre subitement. Un coup très dur pour ce parti traditionnel. Au moment du déclenchement des élections, cette formation fondée en 1936 a toutes les allures d'un club privé. À sa tête on retrouve Antonio Barrette, député de Joliette depuis 1936, ministre du Travail depuis 1944, assermenté comme premier ministre le 7 janvier 1960. Contrairement à ses prédécesseurs, il n'avait ni complété son cours classique, ni fait son droit. Malgré ses modestes origines ouvrières, l'homme avait de la prestance et une belle culture d'autodidacte. Une fois devenu premier ministre, Barrette n'était pas le seul maître à bord de son parti. Il devait composer avec deux personnages clefs : Joseph-Damase Bégin, député de Dorchester et ministre de la Colonisation mais surtout organisateur en chef et grand stratège du parti depuis 1944 [25]; et Gérald Martineau, le gardien de la caisse électorale occulte. Au plan des orientations politiques, le nouveau chef du gouvernement avait les coudées franches. Dans ce parti, les députés et les ministres étaient rarement consultés sur les décisions les plus importantes. Ceux-ci sont le plus souvent des exécutants des décisions du Chef. L'Union nationale ne dispose d'aucune véritable structure démocratique ou participative. Si le parti a des « partisans », il n'a pas de « membres » qui donnent leur avis, orientent ses positions.

Il faut dire que, politicien d'une autre époque, Maurice Duplessis n'aurait pas enduré longtemps des votes de confiance, des militants pointilleux ou des présidents d'aile jeunesse ambitieux. En 1960, son ombre plane toujours. Quelques semaines avant le





Le journaliste et homme politique Pierre Laporte vers 1965. Fonds L'Action catholique, BAnQ Québec, P428,S3,SS1,D44,P431.

déclenchement des élections, le journaliste Pierre Laporte du *Devoir* lançait *Le vrai visage de Duplessis* aux éditions de l'Homme. Premier acte d'une « légende noire » [26] qui allait peu à peu s'imposer, l'ouvrage connaît un vif succès de librairie. On y découvre un homme autoritaire et souvent mesquin qui prenait un malin plaisir à humilier ses ministres et députés. Laporte trace le portrait d'un homme sans panache, provincial, attaché avant tout au pouvoir. Deux ans plus tôt, le courriériste parlementaire avait révélé au grand jour le scandale du Gaz naturel. Sur la liste des actionnaires de la Corporation du Gaz naturel mise à jour par *Le Devoir* – après que Pierre Laporte se soit procuré des actions de la

compagnie – figuraient les noms de six ministres unionistes. Or cette Corporation avait mis la main sur le réseau de distribution de gaz naturel qu'avait privatisé Hydro-Québec : beau cas de conflits d'intérêts. Pour étouffer l'affaire, Duplessis avait entamé des poursuites contre *Le Devoir* et boycotté le quotidien montréalais [27]. À la veille de l'élection de 1960, ce scandale était un véritable boulet pour l'Union nationale – bien davantage que son libéralisme économique ou son nationalisme traditionnel.

Au plan des hommes et des idées, l'Union nationale dont hérite Antonio Barrette ne s'était pas beaucoup renouvelée au fil des années. Son équipe compte bien sûr Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand, admis sur le tard au conseil des ministres en 1958. Ces étoiles montantes font cependant partie du sérail et restent marquées par le régime Duplessis. L'usure du pouvoir et l'odeur de corruption freinent probablement l'arrivée d'une nouvelle génération de nationalistes plus conservateurs qui aurait pu revigorer cette formation politique et lui donner un nouveau souffle. Pensons à un personnage comme Jean Drapeau, chef de la Ligue d'action civique, héros de la lutte anti-corruption, maire de Montréal de 1954 à 1957 mais battu par Sarto Fournier et la machine de l'Union nationale. Voilà un



homme qui, tant par ses idées que par son style, aurait pu s'avérer le véritable successeur de Maurice Duplessis [28]. En 1960, l'Union nationale est un parti sans programme... et qui se targue de ne pas en avoir ! Durant la campagne, le parti prend quelques engagements ciblés mais se garde bien de présenter une vision d'ensemble [29]. À l'instar des élections précédentes, on fait la liste des réalisations en argent sonnante, dans tous les secteurs de la vie collective. « Notre programme à nous a été formulé en 1931, déclare Antonio Barrette en début de campagne, et les lois actuelles témoignent qu'il a été mis en exécution » [30]. Dans un éditorial du *Montréal-Matin*, l'organe de l'Union nationale, on pouvait lire : « L'Union nationale au lieu d'offrir au public un programme, des promesses, prend tout simplement l'engagement de continuer comme elle l'a fait jusqu'à maintenant. Elle demande qu'on la juge par ses actions et non par des promesses » [31].

Si les faiblesses de l'Union nationale sautent aux yeux, ce parti bénéficie néanmoins d'appuis très solides et le premier ministre Barrette compte quelques réalisations importantes durant son bref mandat.

Une recherche très sérieuse menée entre septembre 1959 et mars 1960 auprès de 1000 personnes des deux sexes, de toutes les régions et de différentes classes sociales, montre clairement qu'à la veille du déclenchement des élections, l'Union nationale bénéficiait toujours d'un soutien populaire important [32]. Pilotée par le chercheur Maurice Pinard qui s'était entourée d'une batterie d'assistants rompus aux méthodes d'analyse en sciences sociales, cette enquête avait été commandée par le Parti libéral du Québec qui souhaitait obtenir un portrait précis des « attitudes et opinions » des électeurs. Plusieurs données de cette étude sont étonnantes. Première surprise, le niveau de satisfaction très élevé à l'égard du gouvernement de l'Union nationale, compte tenu des critiques répétées de l'opposition [33] : 46 % s'en disaient « satisfaits » ; seulement 17 % « insatisfaits » ; 23 % avaient des « réponses nuancées » ; 14 % ne savaient quoi répondre. La deuxième chose qui frappe, c'est le peu d'attente des Québécois de 1960 par rapport à la politique, leur vision désenchantée de la chose publique. En effet, 44 % des citoyens consultés croyaient qu'une fois au pouvoir, le Parti libéral serait « semblable » à l'Union nationale [34]. De plus, 73 % considéraient « acceptable » le degré de corruption de l'Union nationale [35]. Les Québécois étaient-ils impatients de voir se développer de nouveaux programmes



sociaux qui, forcément, nécessiteraient de nouvelles taxes? On peut en douter car 51 % d'entre eux croyaient être les « plus taxés » au Canada [36]. Pour quel parti s'apprêtaient-ils à voter? Voilà une question qui embêtait plusieurs répondants. Comme l'expliquent les chercheurs, les électeurs de l'époque rechignaient à révéler publiquement leur intention de vote. Voilà pourquoi 33 % s'abstinrent de répondre. Sur les 67 % restant, 61 % entendaient voter pour l'Union nationale, 35 % pour les Libéraux, 4 % pour l'extrême-gauche. Enfin, cinquième surprise, le peu d'intérêt que suscitait la politique québécoise en 1960. À la veille de cette élection « historique », rien n'indique que les Québécois se passionnaient pour les enjeux qui concernaient leur province [37]. Seulement 16 % des citoyens consultés se disaient « très intéressés » par la politique québécoise, 43 % s'y intéressaient de « façon modérée » mais 39 % se disaient « très peu » ou « pas du tout intéressés ». En somme, à peu près rien dans les données de cette enquête n'annonçait un changement de régime. En 1960, il était loin d'être clair que les Québécois souhaitent congédier l'Union nationale.

Il faut dire que, malgré ses quelques mois à la tête du Québec, le premier ministre Antonio Barrette n'avait pas chômé. Son bilan était même impressionnant. S'agissant de Paul Sauvé, des recherches ont mis à jour ses réformes, voire sa « Révolution des 100 jours » [38] au gouvernement. En revanche, on s'est très peu penché sur les décisions d'Antonio Barrette, notamment son règlement du dossier universitaire.

Depuis 1951, le gouvernement canadien soutenait financièrement les universités. Conformément aux recommandations du rapport Massey sur « l'avancement des arts, des sciences et des lettres au Canada », l'État fédéral souhaitait ainsi contrer l'américanisation de la culture et de la vie intellectuelle canadienne. Parce que cette aide financière violait selon lui la compétence des provinces en éducation, Duplessis interdit aux universités de recevoir ces subsides. Le fédéral décida donc de déposer les sommes dévolues aux universités québécoises dans un fonds dédié du Conseil des arts du Canada. En 1960, une rondelette somme de 16 millions de dollars dormait dans les coffres. Aussitôt assermenté premier ministre, Paul Sauvé lança des négociations. Le gouvernement de John Diefenbaker acceptait que Québec augmente de 1 % [39] son impôt sur les sociétés mais à la condition que les subventions supplémentaires remises aux universités soit l'équivalent de 1,50 \$ par citoyen. Une fois l'entente conclue, les 16 millions de dollars accumulés leur

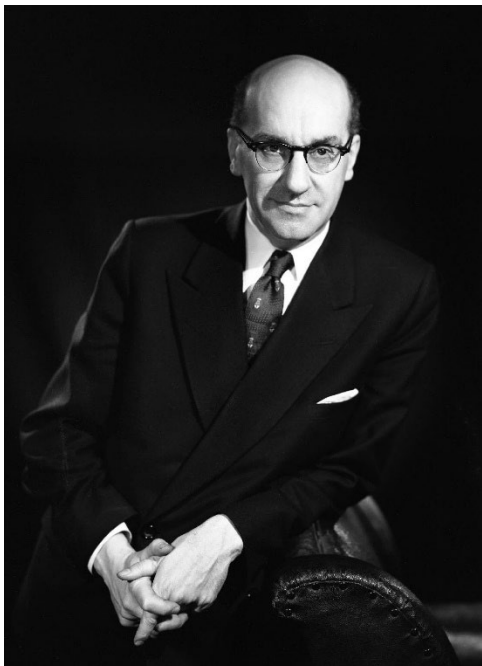


auraient été remis directement. Si l'on en croit ses *Mémoires*, le premier ministre Barrette jugea cette entente inacceptable d'une part parce que le fédéral dictait au Québec le montant des subventions qui devaient être remises aux universités et d'autre part parce qu'il transigerait directement avec les universités. Pour sortir de l'impasse, il annonça unilatéralement une augmentation de l'impôt sur les sociétés de 9 % à 10 % et s'engagea à verser des subventions supplémentaires aux universitaires qui équivaudront à 1,75 \$ par citoyen. Il exige également que le 16 millions de dollars accumulés soit versé dans un fonds d'amortissement destinés aux universités mais géré par Québec [40]. Voilà un règlement original qui permettait de débloquer un problème important mais qui respectait scrupuleusement la juridiction des provinces en éducation et l'autonomie fiscale du Québec [41].

En plus de régler l'épineux problème des universités, Antonio Barrette s'attaqua à un autre sujet sensible. En 1958, le gouvernement fédéral avait adopté un plan d'assurance-hospitalisation qui prévoyait une série de normes fédérales. Comme pour les universités, Duplessis avait refusé d'y participer. En 1960, les pressions étaient cependant fortes pour que le Québec prenne part au programme [42]. Avant de débiter des négociations, le premier ministre Barrette jugeait nécessaire d'obtenir un état de la situation. Après qu'une commission eut fait l'inventaire des besoins, il prévoyait procéder de la même façon que pour les universités au plan fiscal. « Il était dorénavant décidé que nous aurions un système provincial approprié au caractère particulier de nos hôpitaux, écrit-il dans ses *Mémoires*. Nous allons placer le gouvernement fédéral en face d'une situation de fait par de nouveaux impôts provinciaux pour lesquels nous demanderions à Ottawa, pour les contribuables québécois, une déduction équivalente » [43]. Le système de santé québécois qu'il avait en tête serait financé entièrement par les Québécois. Il n'aurait cependant pas été « universel » mais uniquement destiné aux moins fortunés. « Je n'ai aucune hésitation à dire que l'aide apportée par notre gouvernement aux hospitalisés n'aurait pas été uniforme et que les gens fortunés auraient reçu peu d'aide ou pas du tout. J'ai toujours trouvé injuste que le millionnaire soit traité avec la même largesse que les nécessiteux dans le paiement des pensions de vieillesse à soixante-dix ans. Ce socialisme étrange importé au Canada est absolument illogique pour ne pas dire plus. Ce n'est pas ce genre d'égalité devant la loi qui

**Le 22 juin 1960****ÉLECTION DE JEAN LESAGE**

Éric Bédard



**Georges-Émile Lapalme, chef du Parti libéral du Québec de 1950 à 1958 et membre de l'équipe du tonnerre de Jean Lesage en 1960. Photo : Gaby (Gabriel Desmarais), BANQ Vieux-Montréal, P795,S1,D1854.**

est désirable » [44]. Doit-on parler d'une position de droite qui allait à l'encontre de l'esprit de l'État-providence? Peut-être mais elle était aussi partagée par Gérard Filion, le directeur du *Devoir* qui, en pleine campagne, prit position contre les allocations universelles proposées par les Libéraux. À ses yeux, l'universalité des programmes sociaux s'inspirait d'une « conception bureaucratique et égalitaire de la sécurité sociale » [45].

Si je me suis beaucoup attardé à l'Union nationale, c'est que la « légende dorée » du Parti libéral, avec son « équipe du tonnerre », son programme audacieux, son slogan choc, nous est plus familière. Cela dit, il faut néanmoins rappeler certains faits, moins connus.

En 1960, le Parti libéral n'était plus la succursale du Parti libéral du Canada [46]. Après la défaite de 1956, les Libéraux du Québec avaient créé, en juillet 1957, la Fédération libérale provinciale qui deviendra plus tard la Fédération libérale du Québec, « la » F.L.Q. ! Certes, le chef, les organisateurs et les bailleurs de fonds continuaient de jouer un rôle fondamental. Mais en 1960, on pouvait adhérer librement au Parti libéral, non seulement pour organiser des élections mais pour y réfléchir et y débattre des grands enjeux de l'heure. En plus d'en être un « partisan », on pouvait en devenir membre [47]. Chaque circonscription disposait de son association. Les grandes questions étaient étudiées par des « commissions » spéciales qui réunissaient des experts dans divers domaines. Le Parti libéral ne se voulait plus seulement une « machine électorale » bonne pour remporter des élections mais un mouvement social capable de fédérer et de faire une place à tous ceux qui combattaient le régime Duplessis.

Cette ouverture aux débats, cette modernisation des structures étaient perçues comme une nécessité pour attirer les jeunes, les intellectuels émergents et les forces de gauche tentées



Jean Lesage vers 1960. Photo : Gaby (Gabriel Desmarais). BAnQ, P1000,S4,D83,PL109.

par de nouveaux partis ouvriers. Fait à noter, c'est un congrès de membres qui élit Jean Lesage, le 31 mai 1958. Trois candidats s'y affrontaient : René Hamel, un ancien du Bloc Populaire, Paul Gérin-Lajoie, un jeune constitutionnaliste, et Jean Lesage, un ancien ministre libéral fédéral. En 1960, un tel affrontement public aurait été impensable à l'Union nationale. Ce congrès libéral ne laissa pas trop de séquelles. Mieux : Lesage recruta une très belle équipe qui allait allier expérience, compétence et jeunesse.

La formation que dirigeait Jean Lesage avait beaucoup investi d'énergie dans son programme.

Plutôt que de faire la liste des promesses censées satisfaire des clientèles, celui-ci devait dégager une vision claire, cohérente et globale du Québec. Un an auparavant, les grandes lignes de la plate-forme libérale de 1960 avait été esquissée dans *Pour une politique*, rédigée par Georges-Émile Lapalme, l'ancien chef du parti [48]. Ce qui frappe dans ce programme libéral, c'est la place accordée à la question nationale et à l'État-providence. Le premier chapitre, intitulé « La vie nationale », prévoyait la création d'un ministère des affaires culturelles, d'un Office de la langue française, d'un Département du Canada français d'outre-frontière, d'un Conseil provincial des arts, d'une Commission des monuments historiques et d'un Bureau provincial d'urbanisme. Le Parti libéral proposait aussi un autonomisme plus offensif : l'article 39 prévoyait la création d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales; l'article 40 engageait le gouvernement libéral à tenir de conférences interprovinciales; l'article 45 envisageait même création d'un Tribunal constitutionnel. En prenant des positions fortes sur la question nationale, la direction libérale cherchait à montrer son autonomie face au parti fédéral et à faire oublier les années Godbout, marquées par plusieurs reculs sur le front constitutionnel. L'autre grand tournant de la plate-forme libérale concerne l'État. Longtemps fidèle au libéralisme économique le plus classique, voilà que l'ancienne formation de Lomer Gouin et d'Alexandre Taschereau



se convertissait à l'État-providence qui devait intervenir dans l'économie, assurer les soins de base à la population, planifier le développement du territoire. En éducation, la plate-forme libérale promettait la gratuité scolaire jusqu'à l'université (article 2) et la gratuité de tous les manuels (article 3). Au plan économique, les Libéraux s'engageaient à mettre sur pied un Conseil d'orientation économique (article 10) et un ministère des richesses naturelles (article 11). Sans expliquer comment ils procéderaient, les Libéraux promettaient aussi un programme d'assurance-hospitalisation (article 27). Pour assurer tous ces services et relever les grands défis économiques, l'État québécois devait évidemment pouvoir compter sur une fonction publique indépendante (article 47).

Ce qui frappe dans ce programme, c'est la foi dans la politique, le volontarisme des dirigeants libéraux. À la manière de Lionel Groulx et des nationalistes de *L'Action française*, leur objectif était d'offrir non pas aux « Québécois » – le mot n'était presque jamais utilisé – mais aux « Canadiens français » un « État national ». Ce que proposaient Jean Lesage et le Parti libéral, peut-être inspirés par le fondateur de la V<sup>e</sup> République au pouvoir en France depuis deux ans, c'était une « politique de la grandeur ». Avec une telle politique, expliquait Lesage en 1959, le Québec « ne sera plus paralysé par le complexe d'infériorité d'une survivance menacée; il possédera désormais la certitude de son destin. Son gouvernement de Québec ne sera plus une officine de patroneux, il sera devenu le cerveau et le cœur de tout un peuple » [49]. Si les Libéraux annonçaient une politique de grandeur, leur programme de 1960 ne pouvait être qualifié de « révolutionnaire ». Alors que, dans leur plate-forme, on annonçait la création de plusieurs nouveaux ministères, il n'était nulle part question d'un ministère de l'éducation ou de l'instruction publique. Il n'était pas non plus question de nationalisations. On sait que René Lévesque aura beaucoup de mal à convaincre Jean Lesage et ses collègues des bienfaits de l'étatisation de l'hydroélectricité. La Société générale de financements ou la Caisse de dépôts et de placements ne faisaient pas partie du programme de 1960.



### Une campagne, un verdict

Lors du déclenchement des élections, aucun commentateur n'osait prédire les résultats. Les parieurs de la rue Saint-Jacques croient que les Libéraux vont l'emporter mais de justesse. De son côté, l'Union nationale croit pouvoir remporter 56 sièges. Il faut dire qu'à cette époque, les sondages étaient rares. Durant toute la campagne de 1960, aucune enquête d'opinion n'est publiée. En tout, 2 593 198 électeurs québécois avaient le droit de vote le 22 juin 1960. Les femmes pouvaient voter – elles auraient d'ailleurs été plus présentes qu'avant aux assemblées [50] – mais l'âge de la majorité était toujours fixé à 21 ans.

La campagne québécoise de 1960 fut assez traditionnelle, axée sur les chefs. « C'est l temps que ça change » fut le slogan des Libéraux; « Vers les sommets », celui de l'Union nationale. Les rouges ont vite raillé le slogan unioniste : « Vers les sommets de corruption, de chômage, de l'inaction... », répétèrent-ils en cœur ! Du côté de l'Union nationale, on assume totalement le bilan des précédents gouvernements. Le positionnement stratégique n'était pas celui du « désormais » mais, au contraire, celui de la continuité, comme si le passé était garant de l'avenir. Sur plusieurs des photos de campagne, Antonio Barrette apparaissait aux côtés de Maurice Duplessis et de Paul Sauvé. Ce qui était suggéré dans toute la campagne publicitaire de l'Union nationale, c'est qu'en votant pour ce parti, on faisait confiance à un homme, plus qu'à un programme ou à une équipe [51]. Durant toute la campagne, Antonio Barrette multiplie les grandes assemblées aux quatre coins du Québec. Selon Pierre Laporte, il performe très bien, même s'il s'agit de sa première campagne et qu'il n'a aucune expérience de la télévision. Contrairement à Duplessis, notait le journaliste, il « préfère discuter avec ses auditeurs, il essaie de réfuter l'argument de l'adversaire, il argumente ». Sa tournure d'esprit était moins partisane que celle de son illustre prédécesseur, ses discours plus rationnels [52]. Contrairement à Duplessis, il s'engagea à faire construire un pont à Shawinigan même si la circonscription votait libérale [53] ! La campagne de Jean Lesage, un personnage que ses adversaires accusaient d'être hautain, misa davantage sur la proximité, des rencontres avec des électeurs [54]; une campagne à l'américaine, répétait-on [55]. À quelques reprises, il a été question d'un affrontement direct entre les deux chefs. Antonio Barrette ne fermait pas la porte à un débat contradictoire traditionnel, à la condition qu'il se tienne devant un public de partisans et





qu'il porte sur le thème de l'autonomie provinciale [56]. Jean Lesage était aussi ouvert à un tel face-à-face [57] mais préférait le débat télévisé où seuls quelques journalistes poseraient des questions [58]. Comme il n'y eut aucune entente, le premier débat des chefs aura lieu en 1962.

Durant toute la campagne, le thème de l'intégrité morale occupa une place importante. Les abbés Gérard Dion et Louis O'Neill publièrent *Le chrétien et les élections* aux éditions de l'Homme en pleine campagne. Aux lendemains de l'élection de 1956, les deux clercs avaient dénoncé à mots couverts les méthodes de l'Union nationale dans un pamphlet ravageur qui avait beaucoup circulé. Quatre ans plus tard, leur manuel d'éthique chrétienne rappelait qu'un bon catholique devait aussi être un bon citoyen, qu'il ne devait sous aucun prétexte vendre son vote ou monnayer son appui à un candidat pour services rendus. Les députés, rappelaient-ils, n'étaient pas les « propriétaires » du pouvoir et de ses prébendes mais les « serviteurs du bien commun » [59]. L'ouvrage s'appuie sur des lettres du pape et des écrits officiels du Vatican. Tout au long de la campagne, *Le Devoir* vante les succès du livre. Intellectuel jésuite très respecté, le père Richard Arès prononce en pleine campagne une importante conférence au Club Richelieu sur le thème de l'intégrité dont fait écho *Le Devoir*. « Se procurer, vendre son vote, se livrer à des violences ou au trafic de votes, que ce soit pour de l'argent, de l'alcool, une situation ou des honneurs, autant d'actes contraires à la morale du bien commun et en définitive à la vraie démocratie, autant d'actes qui tuent chez les citoyens le respect d'eux-mêmes et des autres, en même temps que le souci de l'intérêt général et le sens du devoir qu'impose à chacun la vie politique » [60]. Les ligues du Sacré-Cœur se mettent aussi de la partie et font signer aux candidats « un engagement en vue d'élections honnêtes » [61]. Tous signeront bien sûr, même le candidat libéral René Lévesque qui déclara cependant qu'une réglementation plus serrée devait sous peu remplacer les vœux pieux [62]. Est-ce l'effet cumulé de toutes ces bonnes intentions, toujours est-il que la campagne ne fut pas entachée par de retentissants scandales. L'Union nationale reprocha aux Libéraux de se servir de leur énumérateur pour recruter des partisans alors que les libéraux accusèrent les unionistes d'utiliser Hydro-Québec pour placer les amis du régime. « L'affaire Pelletier » fit un peu de bruit, mais surtout en fin de campagne. Les Libéraux accusèrent Jos-D. Bégin d'avoir tenté d'acheter un certain Honoré



Pelletier, cultivateur de Saint-Pacôme et candidat libéral dans Kamouraska en 1956. Pour la modique somme de 3 200 \$, versée par le ministre Bégin, M. Pelletier aurait renié son allégeance libérale et adhéré à l'Union nationale. L'Union nationale réagit en intentant une poursuite en diffamation mais celle-ci fut rejetée à la toute veille de l'élection par la Cour des sessions de la paix.

Dans ses *Mémoires*, Barrette croit que cette affaire aurait fait très mal à son parti. Il accusera même Bégin d'être le responsable de la défaite [63].

Dernière observation sur cette campagne traditionnelle : les épouvantails habituels agités par l'Union nationale lors des campagnes précédentes ne trouvèrent bien peu d'écho. Face à un parti libéral converti au nationalisme, les unionistes eurent du mal à se présenter comme les seuls authentiques défenseurs de l'autonomie québécoise. Les nombreuses publicités présentant Jean Lesage comme un ancien ministre fédéral opposé à l'autonomie fiscale du Québec vont tomber à plat. Il faut dire que le gouvernement d'Antonio Barrette s'entendait plutôt bien avec les Conservateurs au pouvoir à Ottawa [64]. Quant à l'épouvantail du communisme, il ne semble guère pris au sérieux par l'électorat. Durant toute la campagne, René Lévesque fut plusieurs fois présentée comme un cryptocommuniste. Dans un entrefilet du 1<sup>er</sup> juin, le *Montréal-Matin* expliquait que « Pat Walsh, chef anticommuniste bien connu, a annoncé qu'il ferait la campagne contre René Lévesque », comme s'il était normal de surveiller René Lévesque en tant que communiste ! *Le Devoir* prit d'ailleurs un malin plaisir à se moquer de ces insinuations. Le quotidien rapporta que dans *Le Guide du Nord* de Jacques Francoeur et dans *Les Nouvelles Illustrées* du jeune Pierre Péladeau, René Lévesque était présenté comme « l'ami de cœur » de Monsieur K. ! [65] Pour l'Union nationale, il était décidément l'homme à abattre. Les Libéraux lui demandent d'ailleurs d'animer une émission sur les ondes de CKAC. Les foules sont nombreuses à chacune de ses présences. Lors de la dernière grande assemblée de la campagne, c'est lui qu'on retrouve aux côtés de Jean Lesage et de Georges-Émile Lapalme. Battu dans Laurier, l'Union nationale reportée au pouvoir aurait fondé une radio québécoise, de peur d'être infectée par la propagande gauchiste de René Lévesque [66] ! Le dernier épouvantail, celui d'un Parti libéral résolument hostile aux valeurs religieuses et à l'Église, est également agité par des partisans de l'Union nationale. À la toute fin de la



campagne, l'historien traditionaliste Robert Rumilly fait circuler un pamphlet dans lequel il s'insurge contre la gratuité scolaire qui violerait les droits de l'Église. Les cibles principales de l'historien sont Jacques Hébert, Jean-Louis Gagnon et René Lévesque. Le 19 juin, il offre une causerie sur ce sujet à la radio (diffusée dans 9 postes, dont CKAC et CHRC), annoncée la veille dans *Le Soleil*. Le titre de cette causerie commanditée par la Ligue pour l'Autonomie des Provinces est « L'infiltration gauchiste dans les élections provinciales ». La réplique de Jean Lesage fut cinglante. Selon ce que rapporte le journaliste du *Devoir*, le chef libéral aurait déclaré : « Il a dit qu'il n'a pas de leçon de catholicisme à recevoir de cet "importé", que le peuple canadien-français a réchauffé sur son sein pendant trop longtemps cette "vipère" qui le darde aujourd'hui dans ses idées » [67] !

Le 22 juin 1960 était une belle journée ensoleillée et estivale. Les bureaux de scrutin ouvraient à 9h00 et fermaient à 18h30. Les employeurs devaient déjà libérer leurs employés trois heures pour aller voter. Autour de chaque boîte de scrutin, un scrutateur, un greffier et des représentants de deux grands partis veillaient au bon déroulement du vote. Quelques jours avant la journée historique, des bulletins marqués sont montrés en première page du *Devoir*, ce qui vaut au journal une visite de la Sûreté provinciale. Le déroulement du scrutin est sans histoires, sauf dans quelques circonscriptions. À Montréal, des problèmes sont signalés dans Saint-Louis, Laurier, Maisonneuve; à Saint-Jean-sur-Richelieu, 25 personnes sont appréhendées pour intimidation; à Québec, dans la circonscription de Québec-ouest, celle où se présente Jean Lesage, des partisans se sont nargués et les policiers ont été tenus en alerte toute la journée.

À 19h38, Antonio Barrette est élu dans Joliette. Dix minutes plus tard, c'est autour de Frank Hanley, un candidat indépendant, de remporter la victoire dans Sainte-Anne. La soirée est longue car les résultats semblent serrés. Dans plus d'une vingtaine de circonscriptions, l'écart entre les deux principaux partis est de moins de 500 votes. À la ligne d'arrivée, les Libéraux obtiennent 51,3 % des votes et font élire 51 députés alors que l'Union nationale recueille 46,6 % des votes et fait élire 43 députés. Des ministres clefs comme Johnny Bourque, Paul Beaulieu, Jacques Miquelon et Antoine Rivard sont battus. Le lendemain, *Le Devoir* titre « Les Libéraux au pouvoir » mais le *Montréal-Matin* ne concède pas



officiellement la victoire aux Libéraux. Sur leur première page on peut lire : « Une lutte serrée. L'hon Barrette réélu avec une majorité accrue » ! *La Tribune* de Sherbrooke a beau annoncer la « Victoire aux libéraux », son éditorial, intitulé « Un verdict populaire non définitif », se montre pour le moins mesuré : « Nous ne pouvons qualifier le verdict populaire. La majorité paraît insuffisante pour assurer la stabilité gouvernementale. Une nouvelle élection générale pourrait bien être déclenchée d'ici peu de mois ». L'éditorial du *Soleil* parle d'une soirée électorale très « énervante », comparable à celles de 1935 ou 1944 [68].

Le discours de victoire de Jean Lesage est donc, dans les circonstances, pour le moins triomphaliste. « C'est plus qu'un changement de gouvernement, déclare-t-il, c'est un changement de la vie ». Sur sa lancée, il poursuit : cette « victoire est la victoire du peuple du Québec. Le peuple méritait cette victoire. Malgré les chaînes, il a voulu se libérer de l'esclavage »... Après son discours, un journaliste lui demande : « Par où allez-vous commencer? » Réponse de Lesage : « Je tiens d'abord à avertir tous les ministres et les fonctionnaires de ne rien sortir du Parlement. Nous prendrons les dispositions nécessaires pour que la lumière se fasse sur l'administration de l'Union nationale ». Au lieu de féliciter ses adversaires comme le font généralement les leaders magnanimes, il les traite comme une bande de criminels ! Durant les jours qui suivent, il demande même à la police de monter la garde car il craint que les anciens ministres unionistes ne volent des documents. Appuyé par son caucus, Antonio Barrette conserve son poste. Incapable de s'entendre avec Bégin et Martineau, il claque cependant la porte quelques mois plus tard. Un congrès déchirant tenu en 1961 optera pour Daniel Johnson.

\*\*\*

En 1960, les Québécois n'attendaient pas d'être « libérés ». Ils attendaient même assez peu de la politique, si l'on en croit l'enquête de Maurice Pinard. Nul doute que la mort de Maurice Duplessis et de Paul Sauvé ainsi que la présence d'un gouvernement conservateur à Ottawa ont nui à l'Union nationale. Cela dit, un programme un peu plus audacieux, quelques nouvelles recrues inspirantes auraient pu donner des ailes à ce parti qui pouvait toujours compter sur des appuis importants au sein de la population. Cela dit, le Parti libéral a joué les bonnes cartes : celle de l'intégrité; celle de la vision; celle d'une équipe



compétente; celle d'un nationalisme renouvelé; celle surtout de la foi dans la politique. Ce qui semble irrésistible dans la campagne libérale de 1960, c'est son élan, son énergie, l'espoir qu'elle suscite. « Au pays du Québec, écrivait Louis Hémon dans son célèbre roman, rien n'a changé. Rien ne changera, parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées nous n'avons compris clairement que ce devoir-là : persister ... nous maintenir... Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : “Ces gens sont d'une race qui ne pas sait pas mourir...” Nous sommes un témoignage [69] ». Or pour Jean Lesage, Georges-Émile Lapalme et René Lévesque, il ne fallait pas seulement durer mais vivre, pas seulement se maintenir mais s'affirmer, pas seulement survivre mais prendre sa place. Au pays du Québec, les choses pouvaient changer, les choses allaient changer. Il ne s'agissait peut-être pas d'un « changement de la vie » mais d'une nouvelle attitude face à l'action collective qui, pour le meilleur et pour le pire, allait profondément transformer le Québec.



Le texte de cette conférence est publié sous la licence [Creative Commons – Attribution Partage dans les mêmes conditions 4.0 International \(CC BY-SA 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/).

## Notes

- [1] François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard, 1978, p. 11-130.
- [2] Deux exemples parmi d'autres : Gilles Paquet, *Oublier la Révolution tranquille. Pour une nouvelle socialité*, Montréal, Liber, 1999; Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille. Une histoire économique et sociale du Québec de 1900 à nos jours*, Montréal, Accent grave, 2013.
- [3] Ce discours convenu et largement partagé n'a pas donné lieu à des démonstrations très étoffées. Deux exemples de ce regard porté sur la Révolution tranquille et sur la « Grande Noirceur » qui l'aurait précédée : Jacques Pelletier, « La Révolution tranquille a-t-elle bien eu lieu? », dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier (dir.), *La Révolution tranquille. 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal, vlb, 2000, p. 71-77; Andrée Lévesque, « À la recherche du temps dépassé », *Le Devoir*, 23 mars 2004.
- [4] Yvan Lamonde, « Malaise dans la culture québécoise : les méprises à propos de la Révolution tranquille » dans Guy Berthiaume et Claude Corbo (dir.), *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal, 2011, p. 17.
- [5] Sauf exception indiquée en note de bas de page, les données de cette partie ont été puisées dans Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain, tome 2. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989.
- [6] Denyse Baillargeon, *Un Québec en mal d'enfants. La médicalisation de la maternité, 1910-1970*, Montréal, Remue-Ménage, 2004.
- [7] Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, op. cit., p. 80.
- [8] Jean-Louis Roy, *La marche des Québécois. Le temps des ruptures (1945-1960)*, Montréal, Leméac, 1976, p. 69.
- [9] Pierre Fortin, « La Révolution tranquille et l'économie : ou étions-nous, que visions-nous, qu'avons-nous accompli? » dans Guy Berthiaume et Claude Corbo (dir.), *La Révolution tranquille en héritage*, op. cit., p. 97.
- [10] Jacques Rouillard, « La Révolution tranquille : rupture ou tournant ? », *Revue d'études canadiennes*, hiver 1998, vol. 32, no 4, p. 29.
- [11] *Ibid.*, p. 27.
- [12] Pierre Fortin, *loc. cit.*, p. 94.
- [13] Vincent Geloso, *Du Grand Rattrapage au Déclin Tranquille*, op. cit., p. 56.
- [14] Pierre Louis Lapointe, « L'Office de l'électrification rurale (1945-1964), enfant chéri de Maurice Le Noblet Duplessis » dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 152-174.
- [15] Vincent Geloso et Pierre Fortin utilisent des indices différents pour faire valoir leurs points de vue.
- [16] Pierre Fortin, *loc. cit.*, p. 98.

- [17] André Raynauld, *La propriété des entreprises au Québec, les années 60*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974, p. 81.
- [18] Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, p. 122.
- [19] Presse canadienne, « Le secteur domiciliaire du bâtiment ne va plus », *Le Soleil*, 18 juin 1960, p. 1.
- [20] Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007; Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985.
- [21] Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003; Martin-M. Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande Noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002.
- [22] Danielle Gauvreau, Diane Gervais, Peter Gossage, *La fécondité des Québécoise 1870-1970*, Montréal, Boréal, 2007, p. 135-155. Cette baisse de la fécondité, qui débute bien avant les années 1950, est cependant plus forte dans les villes qu'à la campagne.
- [23] Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*, Montréal, Boréal, 2012, p. 157 et 166.
- [24] « Faute d'argent, le PSD ne participera pas à la campagne mais il invite les "dégoûtés" à annuler leur vote », *Le Devoir*, 9 juin 1960, p. 1.
- [25] Alain Lavigne, *Duplessis, pièce manquante d'une légende. L'invention du marketing politique*, Québec, Septentrion, 2012.
- [26] Xavier Gélinas, « Duplessis et ses historiens, d'hier à demain » dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *op. cit.*, p. 19-20.
- [27] Jean-Charles Panneton, *Pierre Laporte*, Québec, Septentrion, 2012, p. 135-136; Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, vlb, 2007, 266-270.
- [28] En 1958 et 1959, Jean Drapeau effectue une grande tournée du Québec. Plusieurs pensaient alors qu'il pourrait monter une équipe pour l'élection de 1960. En 1959, il publie l'embryon d'une plate-forme. Voir Susan Purcell et Brian McKenna, *Jean Drapeau*, Montréal, Stanké, 1981, p. 125-156; *Jean Drapeau vous parle*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1959.
- [29] Jean-Louis Roy, *Les programmes électoraux du Québec, tome II, 1931-1966*, Montréal, Leméac, 1971, p. 374-378.
- [30] Lucien Langlois, « Simplement et honnêtement », *Montréal-Matin*, 9 mai 1960, p. 2.
- [31] « Il n'y pas de meilleur programme », *Montréal-Matin*, 1<sup>er</sup> juin 1960, p. 4.
- [32] *Les électeurs québécois. Attitudes et opinions à la veille de l'élection de 1960*, Groupe de recherches sociales, Montréal, 1960, 225 p.



- [33] *Ibid.*, p. 66.
- [34] *Ibid.*, p. 84.
- [35] *Ibid.*, p. 103.
- [36] *Ibid.*, p. 144.
- [37] *Ibid.*, p. 176.
- [38] On retrouve l'expression dans Paul Labonne, *Paul Sauvé. Désormais, l'avenir (1907-1960)*, Montréal, Point de fuite, 2003, p. 87.
- [39] Le niveau d'imposition serait passé de 9 à 10 %, et le niveau d'imposition du fédéral aurait diminué en proportion.
- [40] Antonio Barrette, *Mémoires*, Montréal, Beauchemin, 1966, p. 231.
- [41] Pour le remercier de son action, l'Université McGill lui remet un doctorat honoris causa de l'Université McGill en pleine campagne électorale. Voir la photo en première page du *Montréal-Matin* du 31 mai 1960.
- [42] Jean-Claude Deschênes, « La Révolution tranquille et les réformes de la santé », dans Yves Bélanger, Robert Comeau et Céline Métivier (dir.), *La Révolution tranquille 40 ans plus tard, op. cit.*, p. 293.
- [43] Antonio Barrette, *Mémoires, op. cit.*, p. 241.
- [44] *Ibid.*, p. 244.
- [45] Gérard Filion, « Un document sur lequel l'électorat pourra porter un jugement », *Le Devoir*, 11 mai 1960, p. 4.
- [46] Sur cette autonomisation du Parti libéral du Québec lire Michel Lévesque, *Le Parti libéral du Québec et les origines de la Révolution tranquille : le cas de la Fédération libérale du Québec (1950-1960)*, Thèse (Ph.D.), Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, 1997.
- [47] Selon François Aquin, président des jeunes libéraux en 1960, la F.L.Q. comptait 110 000 membres en 1963. François Aquin, « Jean Lesage, un rassembleur démocrate » dans Robert Comeau (dir.), *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989, p. 41.
- [48] Georges-Émile Lapalme, *Pour une politique. Le programme de la Révolution tranquille*, Montréal, vlb éditeur, 1988; Michel Lévesque, *op. cit.*, p. 455.
- [49] Cité dans Michel Lévesque, *op. cit.*, p. 464.
- [50] « L'un des faits les plus remarquables de la présente campagne électorale, c'est la participation massive de l'électorat féminin aux diverses manifestations politiques. C'est un signe que les femmes prennent un intérêt croissant à la chose publique. Se seraient-ils aperçues que la politique et que la province a besoin d'un bon ménage? » dans « Échos de campagne », *Le Devoir*, p. 1, 20 juin 1960.





- [51] Dans ses *Mémoires*, Barrette ne se montre pas complètement satisfait de la publicité. Il aurait souhaité qu'on insiste davantage sur son règlement universitaire. Antonio Barrette, *Mémoires, op. cit.*, p. 259.
- [52] Pierre Laporte, « M. Antonio Barrette fait une campagne électorale bien différente – en mieux – de celles de M. Duplessis », *Le Devoir*, 4 juin 1960, p. 1.
- [53] « Promesse sans condition de l'hon. Barrette. Construction du pont à Shawinigan », *Montréal-Matin*, 14 juin 1960, p. 1.
- [54] Pierre Laporte, « MM. Barrette et Lesage ont leurs méthodes personnelles pour convaincre les électeurs », *Le Devoir*, 17 mai 1960, p. 1.
- [55] Pierre Laporte, « M. Lesage a fait une campagne originale et intelligente – Elle fut passionnante pour ceux qui l'ont faite avec lui », *Le Devoir*, 18 juin 1960, p. 1.
- [56] Lucien Langlois, « Une assemblée contradictoire », *Montréal-Matin*, 18 mai 1960, p. 2.
- [57] « M. Lesage : je suis prêt à rencontrer M. Barrette en assemblée contradictoire », *Le Devoir*, 19 mai 1960, p. 1.
- [58] « Échos de campagne », *Le Devoir*, 24 mai 1960, p. 1.
- [59] Gérard Dion et Louis O'Neil, *Le chrétien et les élections*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, p. 26.
- [60] Père Richard Arès s.j., « Si l'on veut des élections démocratiques et morales, le 22 juin », *Le Devoir*, 26 mai 1960, p. 6.
- [61] *Le Devoir*, 3 juin 1960, p. 1.
- [62] « Lévesque : il faut plus que vouloir un scrutin honnête, il faut une action énergique », *Le Devoir*, 20 juin 1960, p. 1.
- [63] Antonio Barrette, *Mémoires, op. cit.*, p. 262-263.
- [64] Voir, sur cette question, l'analyse d'André Laurendeau, « Ce qui a changé », *Le Devoir*, 4 juin 1960, p. 4.
- [65] « Échos de la campagne », *Le Devoir*, 13 mai 1960, p. 1. ; « Échos de la campagne », *Le Devoir*, 26 mai 1960, p. 1.
- [66] On sait qu'un mystérieux « René Lévesque » se présentera aussi dans la circonscription de Montréal-Laurier. *Le Devoir* du 10 juin le présente comme un barbu qui « écrit des vers et passe une partie de ses nuits dans un établissement de "Beatniks" de la rue Clark » !
- [67] « Lesage dénonce "l'opération gauchisme" de l'U. Nationale et fait l'éloge de René Lévesque », *Le Devoir*, 20 juin 1960, p. 1.
- [68] « Une nouvelle équipe à la direction de la province », *Le Soleil*, 23 juin 1960, p. 4.
- [69] Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*, Paris, Maxi-Livres, 2001, p. 157-158.